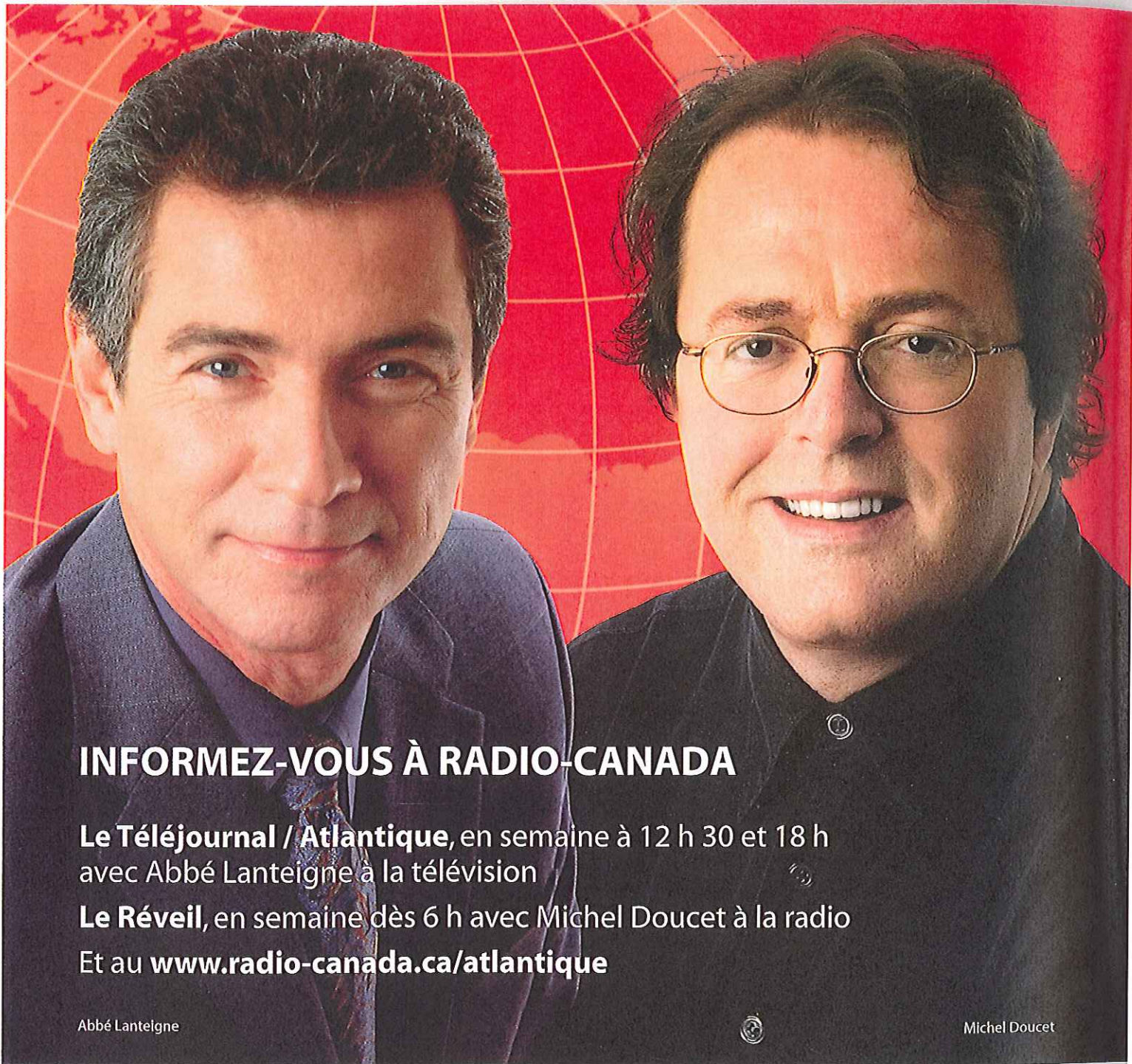




RAPPORT ANNUEL
2005-2006





INFORMEZ-VOUS À RADIO-CANADA

Le Téléjournal / Atlantique, en semaine à 12 h 30 et 18 h
avec Abbé Lantaigne à la télévision

Le Réveil, en semaine dès 6 h avec Michel Doucet à la radio

Et au www.radio-canada.ca/atlantique

Abbé Lantaigne

Michel Doucet



RADIO-CANADA

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

VOTRE SERVICE PUBLIC

TABLE DES MATIÈRES

MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS!

- Citoyenneté et Immigration Canada
- Développement des ressources
humaines Canada
- Ministère du Patrimoine canadien
Accord de collaboration
Multiculturalisme
- Ministère des Relations
intergouvernementales et internationales
Entente Canada/Nouveau-Brunswick
- Programme de contestation
judiciaire du Canada
- Rendez-vous de la Francophonie

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la présidente.....	page 2
Rapport du directeur général.....	page 4
États financiers simplifiés de la SAANB	page 6
Les régions.....	page 7
Retour sur l'année 2005 - 2006.....	page 12
L'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.....	page 15
Rapport du président du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc....	page 16
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir Inc.....	page 17
Forum de concertation des organismes acadiens	page 18
Conseil d'administration provincial et le personnel	page 19



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA SAANB

C'est sans contredit le dossier de la santé qui a été la priorité au cours de la dernière année. La SAANB a rencontré les

régies de la santé francophones afin de les sensibiliser à son projet *Vivre en santé en français au Nouveau-Brunswick*. Dans le cadre de sa stratégie de démarchage, la SAANB a aussi rencontré et reçu l'appui des membres du Forum de concertation des organismes acadiens.

Lors du colloque national *La gestion des services de santé en milieu minoritaire : sa spécificité, ses défis, ses outils*, le projet a été présenté pour une première fois en public et il a été très bien accueilli.

En avril dernier, le projet a aussi été présenté au ministre de la Santé, Brad Green, qui l'a reçu très positivement. Il s'est montré ouvert à l'ensemble des recommandations et s'est engagé à les étudier en profondeur afin de connaître les implications de leur mise en œuvre. Il a mentionné qu'il prendrait position d'ici deux à trois mois et qu'il en ferait part aux autres membres de son gouvernement.

Une campagne d'appui au projet par différentes personnalités acadiennes aura lieu par l'entremise des médias afin de sensibiliser la population à son importance. La SAANB poursuivra ses démarches dans ce dossier pour l'obtention d'une loi visant à faire modifier la structure du ministère de la Santé et ainsi accroître sa légitimité et démontrer l'appui de la population en général.

Langues officielles

La SAANB a été très déçue de la décision de la Cour d'appel fédérale qui est favorable aux positions de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Dans un jugement unanime, les trois juges de la Cour d'appel fédérale ont renversé la décision de la Cour fédérale. Ils indiquent que les obligations linguistiques incombent seulement à la province du Nouveau-Brunswick, même si elle demande à la GRC d'agir en son nom. Comme institution fédérale, la GRC doit respecter ses obligations linguistiques (là où le nombre le justifie) dans les provinces où elle offre ses services.

Il faut se souvenir que le ministère fédéral de la Justice avait décidé de porter en appel le jugement favorable rendu par la juge Johanne Gauthier de la Cour fédérale, suite à la poursuite intentée par la SAANB et une citoyenne, Marie-Claire Paulin, au sujet des obligations linguistiques de la GRC du Canada lorsqu'elle fournit les services de police pour le compte de la province.

La SAANB considère également la possibilité d'en appeler de la décision en Cour suprême. Entre-temps, elle entreprendra des démarches auprès de la province pour qu'elle clarifie sa position et la commande qui est

donnée à la GRC. Si la SAANB n'obtient pas de réponse satisfaisante, elle pourrait considérer le recours à des procédures juridiques. Malheureusement, la province, qui avait exprimé par lettre au gouvernement fédéral son désir que l'appel soit retiré, n'a pas cru bon d'intervenir en Cour.

Cause Charlebois

La SAANB a également été vivement déçue de la décision de la Cour suprême qui stipule que la Ville de Saint-Jean n'a pas à utiliser la langue du justiciable quand elle intervient en Cour. La SAANB a déploré l'attitude de la province du Nouveau-Brunswick qui, encore une fois, a opté pour une approche restrictive dans un dossier linguistique.

En effet, dans la cause Charlebois contre la Ville de Saint-Jean, la province a appuyé l'interprétation restrictive de la Ville de Saint-Jean, à savoir qu'elle n'a pas à utiliser la langue du justiciable devant la Cour, alors que la Loi sur les langues officielles oblige la province et ses institutions à le faire. Malheureusement, le jugement faiblement majoritaire de la Cour suprême vient appuyer cette vision restrictive des droits linguistiques.

En 2002, le Nouveau-Brunswick fut doté d'une nouvelle Loi sur les langues officielles. La SAANB a salué cette nouvelle législation comme étant une avancée significative pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, tout en signalant certaines lacunes. En donnant une interprétation restrictive de la portée de la loi, le jugement de la Cour suprême augmente nos préoccupations et relance le dossier dans l'arène politique.

Douanes et eaux navigables

En ce qui concerne l'appui au développement des communautés de langue officielle, la fusion, par l'Agence des services frontaliers du Canada, des districts Nord et Centre en un seul district appelé maintenant Nord-Ouest est une autre indication de l'incohérence entre les lois linguistiques et certaines décisions administratives et politiques du gouvernement fédéral. La SAANB a porté plainte au Commissariat aux langues officielles à ce sujet et elle est prête à retourner en Cour si le besoin se présente afin que cette décision soit revue de façon à donner de meilleurs services en français et de permettre aux francophones de travailler plus souvent dans leur langue.

La SAANB a également déposé une plainte au sujet de la décision de Transport Canada de procéder à ce qu'il appelle une ré-ingénierie de ses programmes de Protection des eaux navigables de la Garde Côtière Canadienne. Les dirigeants de la région de l'Atlantique ont rapatrié le poste de Charlottetown à Dartmouth, changé le statut de bilinguisme des postes d'Antigonish et Yarmouth à unilingue anglais et veulent également rapatrier le poste de Tracadie-Sheila à Dartmouth. La SAANB pense que la relocalisation des postes de Tracadie-Sheila et Charlottetown ainsi que le changement de statut linguistique des autres postes sont

contraire à l'engagement du gouvernement du Canada à veiller à l'épanouissement des minorités de langue officielle au Canada. En effet, relocaliser ces postes dans une région unilingue anglophone, à 600 kilomètres du lieu de service requis, contrevient nettement à l'engagement du gouvernement.

Enjeux électoraux

Dans le cadre de l'élection fédérale, la SAANB a fait parvenir un questionnaire sur des enjeux pour la communauté acadienne à tous les candidats et candidates du Nouveau-Brunswick. Elle voulait ainsi que les électeurs et les électrices puissent connaître l'engagement des aspirants députés envers les dossiers prioritaires de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Ayant seulement reçu sept réponses, la SAANB a constaté le peu d'intérêt suscité par des questions importantes pour la communauté acadienne, notamment sur l'appel fédéral de la décision concernant la GRC, sur la fusion par l'Agence des services frontaliers du Canada des districts Nord et Centre en un seul district appelé maintenant Nord-Ouest ainsi que sur le développement économique des régions.

Commission consultative sur la gouvernance

La SAANB a préparé un mémoire pour présentation devant la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick avec un esprit d'ouverture et désireuse de participer au débat sur la structure de représentation de la société civile acadienne du Nouveau Brunswick.

Elle s'est dite ouverte à revoir la structure de représentation de la société civile acadienne du Nouveau-Brunswick pour qu'elle soit plus légitime et représentative. Elle voit ce débat avec ouverture et n'a donné aucune ligne directrice à ses sections qui avaient la liberté de présenter leurs propres mémoires.

La SAANB restructurée pourrait réaliser la vision de la communauté acadienne et francophone qui se veut une société viable, moderne, prospère et autonome. Cette structure permettrait de rassembler et d'orienter les forces vives de l'Acadie pour des actions concrètes afin de répondre à ses besoins. Elle verrait aussi à la création et au développement de relations durables entre les différents secteurs d'activités et donnerait la représentation équitable des divers secteurs aux tables sectorielles des organismes acadiens et francophones de la province.

Suite au rapport de la Commission, la SAANB devra analyser les recommandations qui seront mises de l'avant et améliorer la représentation de la communauté acadienne à court terme. À long terme, il ne faut pas se fermer à aucune voie qui pourrait donner plus de pouvoir et d'autonomie à la SAANB, mais ce sera un travail de longue haleine de la structure de représentation élargie. La SAANB devra trouver sa place dans le nouveau modèle de gouvernance. Elle devra en sortir enrichie, plus fonctionnelle, efficace et capable de répondre à l'ensemble des besoins de la communauté.

Membership et vision

La SAANB souhaite augmenter le nombre de membres de façon à rendre l'organisme plus accessible et ainsi accroître sa légitimité et démontrer l'appui et l'intérêt de la population en général.

Il faut travailler à accroître la créativité et la visibilité de la SAANB en région par le développement et la mise en place de nouvelles initiatives. Il faut faire le lien avec l'assemblée générale provinciale 2006 afin de mettre en place les recommandations qui en découleront et ainsi optimiser notre rôle dans l'animation communautaire.

Commémoration du 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens

Le peuple acadien commémorait cette année le 250^e anniversaire du Grand Dérangement. C'était l'occasion de se rappeler un événement qui a marqué l'histoire, soit celui de la déportation de 1755 et les déplacements forcés de du peuple Acadien jusqu'au début du XIX^e siècle.

Partenariats

Le partenariat entre la SAANB et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) permet aux deux organismes de continuer à collaborer de près sur des dossiers d'intérêt commun. La SAANB est toujours partenaire d'*Accros de la chanson!* et elle prévoit participer aux célébrations du 35^e anniversaire de la FJFNB. Elle l'appuiera également dans la mise sur pied d'un Parlement jeunesse.

La SAANB a aussi rencontré la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) afin de discuter de possibilités de collaboration pour renforcer les liens avec les jeunes universitaires de la province.

La SAANB est partenaire de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, qui organise les États généraux des arts et de la culture pour mai 2007. Elle est aussi partenaire, par l'entremise de la déléguée au statut de la femme, de la Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B. qui organise les États généraux des femmes en Acadie du N.-B. pour septembre 2006.

À l'occasion des célébrations du 125^e anniversaire de la Société nationale de l'Acadie (SNA), cet été, ce sera le moment d'approfondir des pistes de collaboration avec les quatre provinces de l'Atlantique qui en sont membres.

Merci à nos collaborateurs et collaboratrices de tous les secteurs et merci à nos différents partenaires des gouvernements fédéral et provincial ainsi que du monde associatif.



La présidente
Marie-Pierre Simard

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SAANB



Bien qu'elle se soit déroulée sous le signe de la continuité, l'année financière 2005-2006 a aussi été une année charnière qui a ouvert de nouvelles avenues sur le plan collectif. Elle a débuté dans un esprit de commémoration du 250^e anniversaire du Grand Déplacement, cérémonies plus sobres suivant les festivités du 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie de l'année précédente. Les travaux de la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone

du Nouveau-Brunswick pourraient mener vers une prise en charge plus grande. Il en est de même du document *Vivre en santé en français au Nouveau-Brunswick*, produit par un groupe de travail mis en place par la SAANB. Année électorale au niveau fédéral, les revendications linguistiques et politiques véhiculées par la SAANB se situent dans la continuité et pourraient marquer la prochaine campagne électorale. Ce rapport est une tentative de cerner les principaux développements de l'année qui se termine.

Dossiers linguistiques et juridiques

En ce qui concerne le domaine de la santé, la SAANB a réagi à plusieurs sujets d'actualité (allant de la collaboration nécessaire entre les régies francophones à de meilleurs services en région), soit par l'entremise d'entrevues ou par l'émission de communiqués. L'accent a été mis sur l'élaboration d'un modèle de dualité en santé, qui soit réaliste et innovateur, compris dans le document *Vivre en santé en français au Nouveau-Brunswick*. Les grandes lignes du projet ont été entérinées en octobre à l'assemblée annuelle de la SAANB. Le document final a été acheminé au gouvernement provincial. Une campagne de promotion accompagne cette démarche.

Par ailleurs, la SAANB est membre du Conseil d'administration de la Société Santé et Bien-être en français du Nouveau-Brunswick. Elle a participé à leur forum provincial, ayant comme thème *Préparer le terrain* en février, à Fredericton. Les sections Pierre-Amand-Landry et Richard-Denys de la Miramichi sont partenaires dans des projets régionaux.

Sur le plan juridique, la SAANB a été impliquée dans plusieurs causes. Dans le dossier de la poursuite relative aux services fédéraux dans la Péninsule acadienne, après avoir eu partiellement gain de cause, la SAANB et le Forum des maires avaient décidé de demander des clarifications à la Cour suprême du Canada. Cependant, après avoir accepté de se pencher sur le cas, la Cour suprême a annulé l'étude du cas, car le projet CS 18 est venu corriger en partie la situation. Dans le cas de la poursuite contre la Gendarmerie royale du Canada relative à l'application du bilinguisme en son sein, la SAANB a, avec Marie-Claire Paulin, été devant la Cour au printemps et obtenu un jugement favorable à l'automne. Malheureusement, le gouvernement fédéral a fait appel. La SAANB est intervenue auprès du ministère fédéral de la Justice pour qu'il retire son appel. Dans cette démarche, la SAANB a obtenu l'appui de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, du Forum de concertation des

organismes acadiens et de plusieurs de ses membres. La SAANB se prépare à intervenir puisque le gouvernement fédéral a maintenu son appel.

Appui au Forum et à la Commission consultative sur la gouvernance

La SAANB a poursuivi son appui au Forum de concertation des organismes acadiens en tant qu'organisme gestionnaire, mais elle a aussi contribué au processus de renouvellement de l'Accord de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et le mouvement associatif de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, représenté par le Forum. La communauté acadienne du Nouveau Brunswick a été la première à signer la nouvelle génération d'entente avec Patrimoine canadien, le 18 août 2005.

La SAANB a accompagné le Forum dans la mise en œuvre de la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, notamment dans l'annonce de la composition de la Commission par conférence de presse, l'ouverture de poste, l'embauche d'une direction des opérations et de la recherche, le fonctionnement de la Commission, etc. Un atelier sur le sujet a eu lieu lors de l'assemblée générale provinciale (AGP) de la SAANB de septembre 2005 et un mémoire a été préparé pour présentation devant la Commission consultative.

Un processus de révision du fonctionnement du Forum est en cours, dans le but d'avoir des discussions plus orientées sur les enjeux et la prise de positions. Une session de travail a eu lieu au dernier Forum et des propositions de changements seront présentées au Forum de mai 2006.

Participation au sein des instances francophones

Comme elle se doit, la SAANB a participé aux réunions statutaires de la Société nationale de l'Acadie (SNA) et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Par l'intermédiaire de la Commission Québec-Acadie, mise en place par la SNA, la SAANB développera davantage ses relations avec le Québec. Une première réunion consultative avait eu lieu à Québec au printemps 2005. La Commission Acadie-Québec a tenu ses assises annuelles en janvier à Moncton. De plus, la SAANB a participé aux réunions du Comité d'évaluation des demandes présentées au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes au printemps 2006 à Moncton et à Québec.

La SAANB poursuit les démarches nécessaires afin d'assurer une place plus importante de la société civile acadienne au sein de la francophonie internationale : contacts soutenus avec le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, présence à une rencontre des organisateurs roumains du Sommet 2006 et des responsables de l'Organisation internationale de la Francophonie à Moncton (organisée par le ministère des Affaires intergouvernementales) à l'automne 2005 et participation à la réunion du Comité consultatif sur la Francophonie, tenue le 24 février 2006.

La SAANB a signé un protocole avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) afin d'assurer une meilleure collaboration

et une plus grande participation des jeunes aux instances de la SAANB. Des jeunes ont participé à l'AGP 2005 et ont fait des recommandations. La SAANB travaille présentement avec la FJFNB dans le but de favoriser la participation des jeunes à la prochaine AGP et d'appuyer les initiatives de la fédération jeunesse : Accros de la Chanson!, Sommet de la jeunesse, etc.

La SAANB fait partie du Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick et l'appui sur le plan administratif. La SAANB lui a d'ailleurs préparé une demande de financement.

Affirmation identitaire et dialogue intercommunautaire

Pour le 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens, la SAANB a coordonné les activités pour le Nouveau-Brunswick et a participé aux cérémonies de commémoration. La SAANB s'est inscrite dans la démarche de la SNA visant à commémorer le Grand Dérangement (déportation) et la survivance du peuple acadien. Des cérémonies ont eu lieu dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick et des célébrations ont accompagné l'inauguration du monument sur le long de la Petitcodiac à Dieppe. Donc, un premier monument a été inauguré à Dieppe, le 28 juillet 2005. Plus de 200 personnes ont assisté à l'événement qui a eu une bonne couverture de presse. Un artiste autochtone fut invité à cette activité le 28 juillet. Des cérémonies ont aussi eu lieu à Edmundston, à Bathurst, à Petit-Rocher et à Caraquet.

Du côté de Miramichi, un comité est en fonction depuis plus d'un an et le lieu pour installer le monument commémorant le 250^e anniversaire du Grand Dérangement a été choisi. Les promoteurs locaux sont en discussions avec les instances provinciales pour les recherches archéologiques. Ils sont aussi en pourparlers avec la SNA. La Société Louis-Napoléon-Dugual de la SAANB a formé un comité du monument avec la Société historique du Madawaska et la ville d'Edmundston. Patrimoine Caraquet pilote le dossier pour cette municipalité. Les monuments sont commandés et leurs dévoilements sont prévus pour l'été 2006.

Diversité et immigration

Durant l'année 2005-2006, les travaux entourant la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick ont été poursuivis. La Table s'est réunie à deux reprises, en novembre et en mars. Ces rencontres ont servi à sensibiliser les partenaires au besoin de structures d'accueil francophone, à identifier des pistes de développement et à entériner le plan d'action. La Table a appuyé la mise en place du Conseil d'accueil et d'intégration du Moncton métropolitain (CAIIMM) dans la région du Grand Moncton, a développé un partenariat avec le Carrefour d'immigration rurale (CIR) pour la réalisation d'une étude sur l'intégration scolaire francophone et a organisé des activités de sensibilisation sur la diversité, l'immigration et l'intégration, en plus de consulter la direction générale du Conseil économique du Nouveau-Brunswick à propos des actions de sensibilisation à mener auprès du milieu économique. Par ailleurs, la SAANB a visité des structures au Québec et au Manitoba et a participé aux travaux du Comité de travail du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick sur

l'immigration francophone. En collaboration avec le CAIIMM et d'autres partenaires, la SAANB a aussi participé à l'organisation des activités qui ont eu lieu à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

Fonctionnement et présence en région

Par l'entremise de ses sections, la SAANB intervient en région avec des agents qui appuient les sections. Les sections assurent une participation à la base et encouragent la population à prendre part aux différentes instances de la SAANB. Des efforts sont mis pour assurer une participation de la jeunesse.

La SAANB appuie financièrement les initiatives de ses sections favorisant le développement du français. Elle a d'ailleurs présenté une demande de financement pour les projets de francisation de ses sections. Plusieurs sections sont actives sur ce plan.

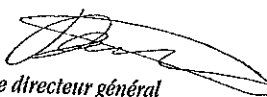
L'an dernier, la SAANB a adopté une stratégie de consolidation de la présence en région autour du concept de quatre bureaux régionaux. Elle n'y est pas encore. Cependant, dans cette démarche, elle prévoit l'ouverture d'un bureau à Fredericton durant les prochains mois. Aussi, la SAANB privilégie des postes permanents pour les personnes en place, quand le budget le permet ou lorsqu'il y a possibilité de partenariats avec d'autres organismes. Sur le plan administratif, une révision du processus d'évaluation du personnel et des descriptions des fonctions est en cour.

Vers des relations publiques plus efficaces

Le mandat principal de la SAANB est de prendre position sur des sujets d'intérêt pour l'ensemble de la communauté acadienne. Cette année, nous avons réagi à l'actualité politique par l'émission de 40 communiqués traitant de l'évolution linguistique au niveau provincial et des contradictions de certaines pratiques du gouvernement fédéral sur le plan des langues officielles. Il est possible de relever environ 35 couvertures de presse traitant d'interventions de la SAANB. Un bulletin Intervention a été envoyé aux membres actifs de la SAANB et à différents intervenants à la fin août et en décembre 2005.

Par la mise en place d'un poste de responsable des relations publiques, la SAANB veut être plus stratégique dans ses interventions tout en étant plus présente auprès du gouvernement provincial. Avec l'ajout d'un poste de gestionnaire de l'information, l'équipe des communications, en appui à la direction et à la représentation de l'organisme, sera en mesure d'effectuer une gestion plus efficace de l'information et de mieux cibler les interventions sur la scène publique. L'ouverture prochaine d'un bureau dans la capitale provinciale viendra compléter la stratégie.

Je termine en remerciant le personnel et les personnes oeuvrant au sein de la SAANB pour leurs contributions à l'atteinte des résultats et le Conseil d'administration provinciale pour sa confiance, encore une fois maintenue.


Le directeur général
Daniel Thériault

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS
(Fonds de fonctionnement général)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	BUDGET 2006	RÉEL 2006	RÉEL 2005
PRODUITS			
Contribution fédérale du ministère du Patrimoine canadien			527 250 \$
Intérêts			200
Revenus divers			21 280
Administration de projets			34 403
Projets			473 763
Programme Contestation judiciaire			12 023
	1 061 847	1 068 919	1 216 730
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications			174 579
Concertation et coordination			232 674
Développement régional			180 887
	588 140	592 831	590 880
PROJETS			
Promotion de la langue française - Francisation du milieu			73 101
Stratégie 2004			-
Placement Carrière-Été			8 106
Table de concertation sur l'immigration			54 500
S.E.B.D.			-
Jeunesse Canada au Travail			-
Journée internationale de la francophonie			-
Forum de concertation des organismes acadiens			143 000
Convention 2004 de la Société acadienne			-
Aménagement linguistique			22 000
Commémoration du 250 ^e			90 000
Commission consultative			83 000
	473 707	474 166	628 972
	1 061 847	1 066 997	1 219 852
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES		\$ -	1 922
FONDS D'AFFECTION D'ORIGINE EXTERNE - DÉBUT DE L'EXERCICE			58 916
FONDS D'AFFECTION D'ORIGINE EXTERNE - FIN DE L'EXERCICE			60 838 \$
			58 919 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DES RÉGIONS

Région Acadie-Beauséjour

Section Émilie-LeBlanc - Claire Lanteigne, présidente

Au cours de l'année, le Conseil de section s'est rencontré mensuellement et il a pris position sur différents sujets d'intérêt pour la communauté. Il a également continué son travail sur les dossiers entamés et sur les nouveaux qui se sont présentés. Des membres du conseil ont visité le Centre Youth Quest où ils ont pris connaissance des services offerts aux jeunes sans-abri et par la même occasion, de ceux disponibles dans les deux langues officielles.

Le Conseil a participé à un repas-causerie avec l'ensemble des sections d'Acadie-Beauséjour, à Shédiac, le 29 novembre 2005, dans le but de discuter de sujets d'intérêt tels la santé, la francisation, etc. Le projet de débat préparatoire aux travaux de la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick y a vu le jour, sous l'initiative de Gilles Thibault. Stephen Young et Naguy Helmy du Conseil de section Émilie-LeBlanc ont travaillé avec des membres de d'autres sections à la préparation d'un mémoire qui sera présenté aux audiences, le 30 mai 2006, à Dieppe.

Les démarches se sont poursuivies auprès de la compagnie Aliant concernant le manque d'accent dans l'annuaire téléphonique. L'annuaire est fait par une autre compagnie, et jusqu'à présent, aucune réponse aux correspondances envoyées fut reçue.

Section Dieppe-Memramcook - Daniel Bourgeois, président

Dès la première rencontre du conseil de section, il fut évident que la santé allait occuper une place importante durant l'année. Le vice-président, Dr Richard Garceau, a participé au comité de la SAANB qui a préparé le document *Vivre en santé en français au Nouveau-Brunswick*.

Le Conseil s'est aussi intéressé au dossier portant sur l'immigration au Nouveau-Brunswick. Il a assisté à quelques rencontres à ce sujet et ce, en collaboration avec des membres de l'Association multiculturelle du Grand Moncton et de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

Des membres de la section ont participé à un souper à Shédiac afin de rencontrer les autres représentants des sections du Sud-Est de la province. Lors de cette soirée, les priorités communes entre les sections ont été établies.

Des corrections ont été apportées à un formulaire utilisé par le département de radiologie pour les tests de mammographie à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont de Moncton.

L'éducation visant la valorisation du français a aussi fait partie des préoccupations de la section. Des démarches ont été entreprises avec l'école L'Odyssée afin de mettre sur pied un projet pour la Semaine provinciale de la fierté française. L'accent devrait être mis sur l'engagement des étudiantes et étudiants afin de valoriser le français, langue de service et langue d'affichage. Le projet ira de l'avant pendant l'année 2006-2007.

Une lettre a été envoyée au ministre de la Santé, Elvy Robichaud, demandant que les directions générales des hôpitaux relèvent des conseils d'administration.

En novembre 2005, une conférence a été organisée avec l'historien Paul Surette, qui a entretenu les participants sur la résistance en Acadie. Il planifie d'ailleurs la publication d'un livre sur ce sujet et le conseil de section a appuyé sa demande auprès de la SAANB.

Le conseil a participé à l'organisation de plusieurs activités et il était représenté sur différents comités. Il a aussi appuyé diverses demandes.

La section Dieppe-Memramcook a appuyé la Régie régionale de la santé Beauséjour dans ses démarches en vue d'obtenir le quatrième laboratoire cathétérisme cardiaque. Elle a aussi donné son appui aux citoyens de Memramcook qui s'opposaient à l'ouverture d'une troisième carrière dans leur région.

À l'occasion de la Semaine provinciale de la fierté française, la section s'est engagée à verser un montant de 250 \$ à l'école de Dieppe ou de Memramcook qui se démarquerait le plus lors de cette semaine. Ce montant doit servir à faire la promotion du français dans l'école gagnante. Cette année, le prix fut remis à l'école Mathieu-Martin de Dieppe.

Des membres de la section dont Gilles Thibault, Léa Bakissi et Samuel Bakissi ont travaillé à l'élaboration d'un mémoire portant sur la structure que devrait prendre une assemblée délibérante pour présentation à la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du N.-B.

RAPPORT DES RÉGIONS

Région Acadie-Beauséjour

Section Gilbert-Girouard

- Normand Cormier, président

La section Gilbert-Girouard a organisé une journée Avenir-Jeunesse Kent, le 3 novembre dernier, à l'école Clément-Cormier de Bouctouche, en collaboration avec le Conseil étudiant, la direction, le bureau du personnel, le personnel enseignant ainsi que Entreprise Kent-Sud. Lors de cet événement, neuf anciens élèves de l'école Clément-Cormier ont discuté de leur entreprise et de leur métier ou profession avec les 150 jeunes présents. Un questionnaire a ensuite été distribué afin de vérifier ce que les élèves avaient retenu de cette activité de valorisation de la réussite dans le milieu. La gagnante fut Cécilia Gaudet, qui s'est méritée une bourse de 100 \$ de la part de la section.

La section s'inquiète de l'absence d'un aréna dans la région de Sainte-Marie/Saint-Antoine. Une rencontre a eu lieu afin de s'informer où en était le dossier. Le comité en charge de l'exposition agricole propose de construire un musée et une salle d'entrepôt sur l'ancien site de l'aréna. C'est donc un dossier à suivre pour la section.

Afin d'encourager l'alphabétisation, la section a acheté une page d'un calendrier au profit d'Alpha Kent-Sud. La section est donc un fier partenaire de ce groupe et elle les appuie dans leur démarche de bâtir un Centre Alpha à Saint-Antoine.

Pour ce qui est de la francisation, les démarches continuent auprès de la municipalité de Saint-Antoine afin de remettre des certificats aux commerces méritants.

Section Placide-Gaudet

- Armand G. Robichaud, président

La section Placide-Gaudet a tenu ses réunions régulières au cours de l'année et le dossier prioritaire fut celui des services et de l'affichage en français.

L'évaluation des commerces a été poursuivie au cours de l'été 2005, dans le cadre d'un projet étudiant. Quatorze marchands ont reçu des certificats de mérite pour l'excellence de leurs services dans les deux langues officielles. Plus de quarante personnes ont assisté à la cérémonie de remise des certificats par la SAANB et la Ville de Shédiac.

La section a également fait une présentation au Conseil municipal de Shédiac et au Club Rotary afin de les sensibiliser aux progrès de francisation dans la municipalité. L'approche du Conseil de section est une approche positive de valorisation des efforts de francisation et non de revendication.

Plusieurs discussions ont eu lieu et des démarches ont été entreprises en vue de mettre sur pied un comité communautaire de francisation.

Grâce à l'initiative de Lucie Babineau, des revues françaises ont été distribuées dans les salles d'attente de plusieurs bureaux à Shédiac et à Moncton.

Le Conseil a également appuyé plusieurs demandes et a participé à différents événements.

Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B.
E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Internet : www.saanb.org



RAPPORT DES RÉGIONS

Région Alnwick-Miramichi

Section Alnwick

- Rose-May Savoie, présidente

Le Conseil de section Alnwick-Miramichi a tenu quatre réunions durant l'année et il a piloté plusieurs dossiers importants dans le but de promouvoir la fierté française. Par le biais du ministère du Développement des ressources humaines Canada, la section a embauché une étudiante pendant la période estivale et lui a confié la responsabilité de travailler sur le projet de développement touristique.

Dossiers prioritaires

Le financement reçu dans le cadre du projet de francisation, qui consiste à encourager les entreprises de la région de Néguaac à afficher davantage en français, a permis à la section de diffuser des annonces publicitaires sur les ondes de la radio CKLE et dans le journal local de Néguaac Le Villageois.

La section a également organisé un déjeuner-causerie pour les entrepreneurs de la région de Néguaac. Lors de cette activité, Rodrigue Landry, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, a entretenu les 26 participants sur les bienfaits de l'affichage en français dans les affaires. Il a aussi élaboré sur les secteurs économique et touristique et sur comment la région de Néguaac peut profiter de son côté francophone afin d'attirer davantage les francophones de l'extérieur.

La section a participé activement aux réunions du Comité de liaison francophone de la Régie régionale de la santé Miramichi. Des représentants de Miramichi, de Rogersville et de la paroisse de Baie Sainte-Anne siègent également à ce comité. L'objectif est d'assurer l'évolution des services en français offerts par la Régie. La Régie régionale de la santé Miramichi a reçu du financement concernant l'agrandissement de leur centre de dialyse et les travaux devraient débiter cet été.

Il y a eu une proposition demandant d'effectuer une étude portant sur la possibilité d'avoir un foyer de soins pour les gens francophones de Miramichi. Étant donné qu'une étude des besoins des francophones du comté de Northumberland vis-à-vis les foyers de soins nécessite du financement, la section n'a pas encore réussi à identifier une agence pouvant financer une telle démarche. Cependant, elle continuera à vérifier les possibilités de financement à ce sujet.

Encore une fois cette année, l'accent a été placé sur le projet *École en santé*. Grâce au financement reçu de la *Société Santé en français*, la section a mis sur pied un comité *École en santé* dans trois écoles de la section Alnwick, soit l'école René-Chouinard de Lagacéville, le Centre scolaire communautaire La fontaine de Néguaac et l'école L'Amitié de Rivière-du-Portage. De plus, la section a reçu du financement du ministère du Mieux-être, Culture et Sport du Nouveau-Brunswick dans le cadre d'un programme de subvention qui vise à promouvoir davantage les légumes et les fruits auprès des élèves de la 6^e à la 8^e année, à améliorer la disponibilité de ces aliments et à augmenter leur consommation par les élèves. La section a donc pu remettre un montant à chaque comité *École en santé*, ce qui leur a permis d'effectuer des activités qui font la promotion d'une alimentation saine tout en contribuant à la réalisation des objectifs d'apprentissage.

Les 4 et 5 mars 2006, afin d'encourager les jeunes à faire plus d'activités de conditionnement physique, la section a envoyé plus de 33 jeunes de la 6^e à la 8^e année des écoles de Néguaac, de Lagacéville, de Miramichi et de Rogersville à Pohénégamook au Québec, pour une sortie en plein air.

Société Richard-Denys de la Miramichi

- Roger Martin, président

Le Conseil de section a tenu quatre réunions durant l'année et il a piloté plusieurs dossiers importants dans le but de promouvoir la fierté française. La plupart des dossiers véhiculés ont été faits en partenariat avec le Conseil communautaire Beausoleil Inc.

Pour certains dossiers, la section a aussi établi des partenariats avec les régions de Néguaac, de Baie Sainte-Anne et de Rogersville.

Par le biais du ministère du Développement des ressources humaines Canada, la section a embauché une étudiante pendant la période estivale, qui a eu la responsabilité de travailler sur un répertoire des services en français ainsi que sur le dossier relié à la Fête nationale des Acadiens.

Dossiers prioritaires

Le financement reçu afin d'appuyer la section dans le développement du Réseau de gens d'affaires francophones de la Miramichi a permis d'embaucher d'une personne pour effectuer du recrutement de membres et préparer l'assemblée générale annuelle (AGA). Environ 30 personnes étaient présentes à l'AGA de la section, qui a eu lieu le 25 avril 2005. Lors du déjeuner-causerie, la section a accueilli Isabelle Butler, présidente de l'Association des gens d'affaires de Fredericton.

La section a participé activement aux réunions du Comité de liaison francophone de la Régie régionale de la santé Miramichi. Des représentants de Néguaac, de Rogersville et de la paroisse de Baie Sainte-Anne siègent aussi à ce comité. L'objectif est d'assurer l'évolution des services en français offerts par la régie.

Suite à une proposition de l'AGA, une lettre fut envoyée à la Régie régionale de la santé Miramichi concernant l'agrandissement de leur Centre de dialyse. La régie a reçu du financement pour agrandir le centre et les travaux devraient débiter cet été.

Une autre proposition reçue demandait d'effectuer une étude portant sur la possibilité d'avoir un foyer de soins pour les gens francophones de Miramichi. Étant donné qu'une étude des besoins des francophones du comté de Northumberland vis-à-vis les foyers de soins nécessite du financement, la section n'a pas encore réussi à identifier une agence capable de financer une telle démarche. Cependant, elle continuera à vérifier les possibilités de financement à ce sujet.

Étant donné le manque de participation aux représentations de certains films en français au cinéma Empire Studio 5 Miramichi, la section a décidé de faire venir des films de manière moins fréquente, mais s'assure de choisir ceux qui connaissent un grand succès. La section a participé à l'édition du Festival international du cinéma francophone en Acadie. Plus de 100 personnes ont assisté aux représentations.

Encore une fois cette année, l'accent a été placé sur le projet *École en santé*. Grâce au financement reçu de la *Société Santé en français*, la section a mis sur pied un comité *École en santé* dans les sept écoles du comté de Northumberland.

RAPPORT DES RÉGIONS

Région Nord

Section Pointe-aux-Pères

- Réal Gendron, président

Le conseil de section a été très actif durant l'année. En plus de ses réunions ordinaires, il a répondu positivement aux invitations de la Régie de la santé ACADIE-BATHURST et du maire de Bathurst. Le conseil s'est assuré que son apport à ces réunions a contribué à faire avancer la cause de la société acadienne.

Conjointement avec les municipalités de Pointe-Verte à Bathurst, le conseil travaille à l'élaboration d'une politique culturelle pour la région Chaleur.

Le bureau de recrutement des forces armées canadiennes qui devait déménager de Bathurst à Miramichi demeurera à Bathurst. Cette décision a été prise suite à une rencontre des députés et des maires de la région et de la SAANB locale avec les autorités militaires. Le panneau unilingue anglais, à l'entrée du cimetière de la paroisse Sainte-Famille, sera

remplacé par un panneau bilingue, suite à des démarches du conseil. Les premiers Acadiens de la région y sont enterrés.

Le conseil a travaillé sur le statut linguistique de la cathédrale de Bathurst et sur l'offre active des services à la clientèle dans les deux langues, projet Avantage Chaleur.

Le conseil a organisé, le 28 juillet dernier à Bathurst, une cérémonie de commémoration du Grand Dérangement et il a pris part aux festivités du 14 juillet et du 15 août, à Petit-Rocher. Il encourage la population à aller au cinéma lorsque des films en français sont à l'affiche.

Le conseil de section rencontrera le Conseil de ville de Bathurst au sujet de la disproportion entre les noms de rue français et anglais à Bathurst. Il sera, entre autres choses, question de nommer une rue : « rue des Eudistes ».

Région Nord-Ouest

Société Joseph-Arthur-Melanson (SJAM)

- Michel Martel, président

La Société Joseph-Arthur-Melanson a travaillé sur ses dossiers prioritaires d'après les recommandations de son assemblée générale annuelle (AGA), en plus de tenir sept réunions de son conseil d'administration. La section, ayant bénéficié d'un projet de francisation, a produit et distribué un dépliant intitulé « Boîte à outils pour un paysage à l'image de la population acadienne francophone de notre région », qui a servi à sensibiliser la population à la prestation et l'offre de produits et services en français. Une campagne publicitaire a été effectuée et des annonces ont été diffusées sur les ondes de la radio communautaire CFJU-FM et CJEM.

Pour le 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens, la Société Joseph-Arthur-Melanson a organisé la signature de la Proclamation des Maires des municipalités du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, le 15 août 2005, de concert avec la Société Louis-Napoléon-Dugal. Le village de Kedgwick a signé cette Proclamation. Les deux municipalités du territoire ont cependant mis leurs drapeaux en berne pour la durée prescrite, soit deux semaines. La section a tenu une journée d'activités pour le 15 août à Saint-Quentin. Messe extérieure, levée du drapeau, grillades et animation sous le chapiteau, bingo d'antan, tintamarre et souper BBQ étaient à l'horaire. La participation du public a été très bonne.

L'AGA de la section a eu lieu le 25 mai 2005, à Saint-Quentin. Le conférencier était Alain Leblanc, de la librairie Matulu, qui a entretenu les membres présents sur la nécessité pour un commerçant d'offrir un service de qualité en français afin de bien desservir et respecter sa

clientèle. Un nouveau conseil d'administration a été élu et les priorités pour l'année ont été désignées, dont entre autres choses, la francisation de l'affichage et des produits dérivés offerts aux consommateurs dans la grande région du Restigouche-Ouest.

Pour le 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens, les cinq municipalités de la section ont signé la Proclamation des Maires des municipalités du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick et ont mis leurs drapeaux en berne jusqu'au 15 août. Dorénavant, les drapeaux des municipalités seront en berne la journée du 28 juillet, de minuit à 17 h 55, sur tout le territoire.

Une entente a été signée avec le Carrefour d'immigration rurale (CIR) afin de réaliser une recherche de terrain sur l'aptitude des écoles à recevoir des nouveaux arrivants, sur leur degré de préparation et sur les protocoles d'accueil existants.

Le dépliant « Boîte à outils pour un paysage à l'image de la population acadienne francophone de notre région » a été distribué sur tout le territoire de la section et une campagne publicitaire a été mise en œuvre sur les ondes de la radio communautaire CEAI-FM et CJEM. Ce dépliant constituait, de l'avis des membres du comité de travail, le moyen le plus efficace pour sensibiliser les gens à l'importance d'avoir à sa disposition un outil efficace pour contrer l'assimilation.

RAPPORT DES RÉGIONS

Région Nord-Ouest

Société Louis-Napoléon-Dugal (SLND)

- Hugues Chiasson, président par intérim

La tenue de l'assemblée générale annuelle, le 17 mai 2005, a permis aux membres présents d'entendre le producteur Étienne Deschênes élaborer sur l'Acadie des terres et forêts et sur un concept bien rassembleur du parc d'interprétation de l'Acadie. Un nouveau conseil de section a été mis en place et la priorité qui a été fixée pour l'année 2005 fut la commémoration du 250^e anniversaire de la déportation des Acadiens. La SLND a, d'une part, constitué un comité local d'historiens et de citoyens qui ont proposé à la Société nationale de l'Acadie l'emplacement pour le monument et le texte pour la plaque commémorative, tout en s'assurant le soutien de la ville d'Edmundston. D'autre part, la signature de la Proclamation des Maires des municipalités du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick par tous les élus municipaux du territoire de la SLND a permis d'établir que le 28 juillet sera journée de deuil au Madawaska et que les drapeaux des municipalités de tout le comté seront en berne.

Ensuite, la SLND a fêté en grand la Fête nationale de l'Acadie puisqu'elle a accueilli le groupe Suroît à Saint-Basile et est bien fière de la participation

de la population madawaskayenne à ses activités. Il est à noter que le prix Louis-Napoléon-Dugal 2005 a été remis à Jeannette Pelletier pour son implication dans la communauté et son travail de promotion de la culture.

En ce qui concerne les affiches de bienvenue en Acadie, la SLND a obtenu l'appui du Forum des maires du Nord-Ouest et est en négociations avec l'Office du tourisme Edmundston-Madawaska et Entreprise Madawaska afin d'obtenir le leur.

Enfin, le travail de la SLND s'est aussi concentré sur la disponibilité des produits et des services en français dans la région. Un communiqué a été émis peu avant Noël afin de sensibiliser les commerçants à la réalité démographique du Nord-Ouest, où 90 % de la population est francophone, tout en dénonçant le manque flagrant de jouets éducatifs pour les enfants d'âge préscolaire, ce qui encourage l'assimilation à moyen et long terme. La SLND a finalement contribué financièrement à la distribution du dépliant réalisé par la Société Grande-Rivière et la Société Joseph-Arthur-Melanson.



Conseil d'administration 2005 de la Société Joseph-Arthur-Melanson.

Rencontre des deux Acadies sur le pont international.

(Photos : Alain Strois)



RETOUR SUR L'ANNÉE 2005-2006



(Photo Roger Dohren)

Signature de l'accord de collaboration

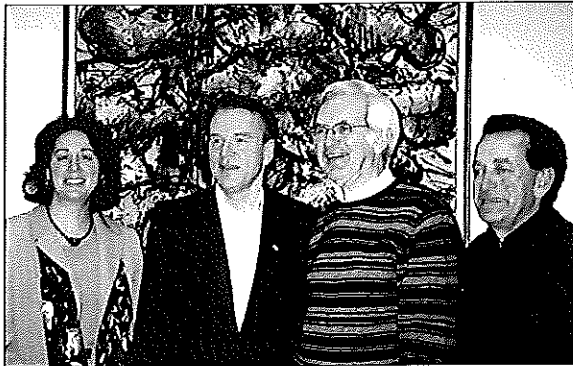
Au nom du Forum de concertation des organismes acadiens du N.-B., la présidente Marie-Pierre Simard a signé l'accord de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et le mouvement associatif de la communauté acadienne, en compagnie de Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien et Percy Mockler, ministre des Relations Intergouvernementales et Internationales. À l'arrière, nous reconnaissons Roger Ouellette et Claude Williams.



(Photo Stephen Bradley)

Rendez-vous de la francophonie

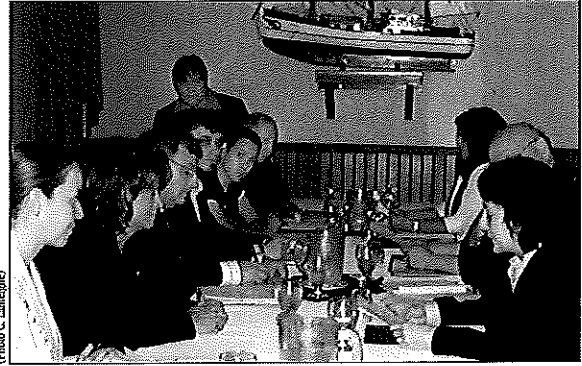
Une production du Théâtre Jeunesse en tête s'est arrêtée dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick, dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie afin de présenter « Le Pont de pierres et la Peau d'images ». Sur la photo nous apercevons les membres de la troupe en compagnie des élèves du Carrefour Beausoleil de Miramichi, qui ont eu l'occasion de participer comme acteurs dans la pièce.



(Photo Roger Dohren)

Rencontre prébudgétaire

Le ministre des Finances Percy Mockler a rencontré les membres du Forum de concertation des organismes acadiens dans le cadre de sa tournée prébudgétaire. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel : Marie-Pierre Simard, présidente du Forum; le ministre Percy Mockler, Hector J. Cormier et Yvon Godin, de l'Association des enseignants et des enseignantes retraités francophones.



(Photo C. Lamerrière)

Rencontre avec la ministre Verner

La ministre de la Coopération internationale, Francophonie et Langues officielles, Josée Verner, a rencontré le Conseil de concertation des organismes acadiens et la présidente Marie-Pierre Simard lui a présenté le Forum de concertation, la SAANB ainsi que les dossiers prioritaires des deux regroupements.



(Photo Roger F. Cormier)

Prix A.-M.-Sormany

Le Prix A.-M.-Sormany 2005 a été remis à Jacqueline Cool-Collette, de Moncton.

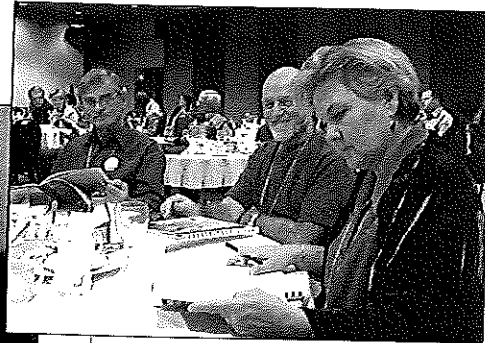
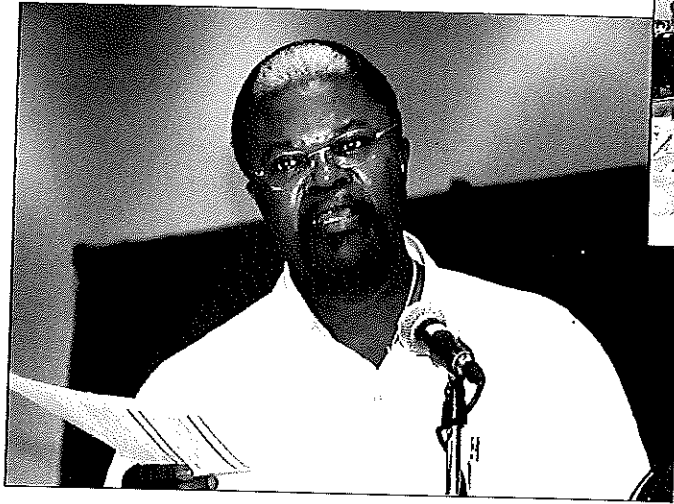


(Photo Gilles Landry)

Rencontre avec les commissaires

La présidente de la SAANB, Marie-Pierre Simard, a rencontré Dyane Adams, commissaire aux langues officielles du Canada ainsi que Michel Carrier, commissaire aux langues officielles du N.-B.

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROVINCIALE - 2005



RAPPORT DES RÉGIONS

Région Sud-Ouest

Société Pierre-Amand-Landry - *Thierry Arseneau, président*

Depuis le départ de l'agente de développement, la Société Pierre-Amand-Landry (SPAL) fonctionne au ralenti.

Le sous-comité *Santé en français* a tout de même poursuivi son travail et organisé, de concert avec le Centre communautaire Sainte-Anne et la Régie régionale de la santé, un forum sur la santé qui aura lieu les 7 et 8 avril 2006. Le thème abordé sera l'accès aux services de santé primaire en français dans la grande région de Fredericton.

Dans le cadre de la Semaine provinciale de la fierté française, des annonces radiophoniques ont été diffusées afin de sensibiliser la population francophone de Fredericton à l'importance de demander des services en français dans les commerces de la région.

Conseil Sieur Samuel-de-Champlain - *Jean Saint-Pierre, président*

Le Conseil Sieur Samuel-de-Champlain (SSC) a appris au cours de l'été 2005 le départ de son agente de développement, Thérèse McLaughlin. C'est Raymond Guy LeBlanc qui assume ce rôle depuis.

Le conseil a complété son plan stratégique et le projet d'affichage, qui consistait à encourager la communauté à demander des services en français, fut mené à terme. Des annonces ont été publiées dans le journal régional *Le Saint-Jeannois* et diffusées sur les ondes de la radio communautaire CHQC-FM.

Une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Société Pierre-Amand-Landry et une consultante dans le but de préparer un plan de développement. Une collaboration des deux sections du Sud-Ouest a été possible pour ce projet, compte tenu d'un certain nombre de points communs entre les deux.

Le conseil a accepté une invitation de Dialogue Nouveau-Brunswick. Il a aussi accepté de rencontrer les membres du bureau de direction de CBC/SRC et de participer à une mini-étude des services en français à Saint-Jean. De plus, il a participé à une rencontre avec Médicentre.

Table de concentration provinciale sur
L'IMMIGRATION FRANCOPHONE
au Nouveau-Brunswick

UNE TERRE D'ACCUEIL
OUVERTE AUX IMMIGRANTS
ET IMMIGRANTES

L'ACADIE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



New Brunswick
Nouveau Brunswick



Canada

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La SAANB travaille sur la question de l'immigration grâce à des projets ponctuels depuis 2001-2002. C'est à ce moment qu'un premier comité de travail, composé de membres de la SAANB et du Conseil des minorités multiculturelles francophones du Nouveau-Brunswick (CMMFNB), a chargé la firme Okana-Solutions Marketing d'entreprendre une étude exploratoire sur l'accueil et l'intégration des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick. Le 15 juin 2002, les recommandations de l'étude ont été présentées, lors d'une journée de réflexion tenue à Moncton, à une quarantaine de personnes issues de différentes communautés ethniques et vivant dans diverses régions de la province ainsi qu'à plusieurs intervenants de la communauté.

À l'hiver 2003, le travail s'est fait de façon plus systématique. La SAANB, en collaboration avec de nombreux partenaires, a créé la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Si le premier grand défi de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick est d'attirer des immigrantes et immigrants francophones, force est de constater que la plus grosse difficulté est de les retenir. En effet, alors que le reste du pays accueille la majorité des immigrantes et immigrants, aussi peu que 0,03 % viennent s'installer au Nouveau-Brunswick. Concrètement, sur les 225 000 immigrantes et immigrants accueillis au Canada en 2002, seulement 710 ont été reçus dans cette province. De ce faible nombre, on ne compte que 6 % de francophones, dont 2 % qui resteront dans la province, ce qui signifie un taux de rétention très faible dû en grande partie au manque d'infrastructure adéquate d'accueil et d'intégration.

Réunissant une trentaine d'intervenants des deux paliers gouvernementaux et du milieu associatif et communautaire, la Table de concertation a favorisé la réflexion collective sur la question de l'immigration francophone, de l'accueil et de l'intégration dans plusieurs secteurs de la société acadienne : éducation, économie et politique. Chaque réunion de la Table de concertation a permis la mise en commun d'un grand nombre de réflexions, d'initiatives et de projets, ce qui nous a permis de mieux cerner les immenses défis à relever. Marie-Pierre Simard, présidente de la SAANB, et Daniel Thériault, directeur général, sont allés au Manitoba afin de visiter le bureau d'accueil francophone de Winnipeg. Béatrice Valay, chargée de projet à la SAANB, a effectué une tournée organisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) dans plusieurs régions du Québec afin de pouvoir constater ce qui s'y fait en matière d'immigration.

Tous s'accordent sur la nécessité de mettre en place une structure d'accueil et d'intégration provinciale francophone qui pourrait appuyer les différents secteurs de la communauté d'accueil dans leurs efforts d'intégration et de recrutement des immigrants.

C'est en réponse à cette problématique sociale et politique que la Table de concertation a appuyé la création du Centre d'accueil et d'intégration des immigrants et immigrantes du Moncton métropolitain (CAIIMM) afin d'offrir une structure et un appui qui favoriseront l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants de langue française au sein de la communauté du Grand Moncton. Le 11 mai 2006, plus de 90 personnes d'origine acadienne ou issues de l'immigration assistaient à l'assemblée de fondation du CAIIMM à Moncton, alors que les organisateurs n'en attendaient qu'une



Dans le cadre de la Journée de sensibilisation contre la discrimination raciale, le 21 mars dernier, il y eut une présentation-déjeuner organisée par le CAIIMM et la SAANB. De gauche à droite : Abdoulaziz Gangué, du CAIIMM; Richard Jara, coordonnateur du service d'accueil et d'intégration l'Hirondelle de Montréal et Kabule Weva, président du CAIIMM.

trentaine. Les statuts et règlements ont été adoptés et les participants ont procédé à l'élection du conseil d'administration. Ceci vient prouver, hors de tout doute possible, qu'une telle initiative répond à un besoin réel, qui s'inscrit dans la mouvance du dossier de l'immigration en français, dossier devenu prioritaire tant pour les deux niveaux de gouvernements que pour la société acadienne comme telle.

Le vice-président de la Table de concertation, Kabule Weva, président du conseil d'administration provisoire, a été élu président du nouveau conseil d'administration. Un représentant régional de la SAANB, Robert Thibault, y siège également. De plus, la SAANB a mis à la disposition du CAIIMM un poste de travail dans ses nouveaux bureaux de Moncton.

La Table de concertation sur l'immigration a aussi influencé la création du Centre d'immigration rural (CIR) à Saint-Léonard et travaille de concert avec ce dernier sur le dossier de l'immigration au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Depuis quelques mois, un comité gouvernemental, formé de représentants de plusieurs ministères, a été chargé d'élaborer une politique provinciale en matière d'immigration.

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick a lui aussi mis en place un comité de consultation chargé de s'assurer que la politique provinciale ait un volet francophone conséquent. La SAANB, pour la Table de concertation, ainsi qu'un grand nombre d'intervenants du milieu associatif et communautaire et des membres de la Table de concertation, siègent également à ce comité.

Enfin, comme chaque année, la SAANB a participé à l'organisation de plusieurs activités dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie et de la Journée de lutte contre le racisme et ce, dans toutes les régions de la province. À Moncton, plusieurs activités de sensibilisation à la diversité culturelle ont été organisées en partenariat avec la province et le CAIIMM, notamment.

La Table s'est réunie au mois de mars pour faire le bilan de ses activités et réfléchir sur son avenir. Les membres de la Table de concertation considèrent que celle-ci doit poursuivre son travail. Grâce à ses efforts et malgré des moyens limités, la Table de concertation a réussi à faire de la question de l'immigration un débat public. Elle permet la mise en commun des expériences de chacun et facilite ainsi l'atteinte des résultats pour tous.

Une position portant sur la poursuite des travaux sera soumise à la SAANB. Par la suite, il faudra finaliser le bilan et soumettre un plan d'action aux différents bailleurs de fonds, dont la FCFA du Canada, et tenter de mieux concilier concertation et actions.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU FONDS DE L'AVENIR



À MOINS DE 1 % DE L'OBJECTIF

Quand les membres du Fonds de l'Avenir ont identifié qu'ils voulaient atteindre UN MILLION en 2008, ils étaient très optimistes. À ce jour, il est possible de dire que cette vision était assez juste, puisque le Fonds n'est présentement qu'à 1 % de l'objectif fixé pour l'année 2006. Grâce à la contribution de personnes engagées dans la communauté acadienne et francophone, ce grand rêve, qui paraissait pour plusieurs très illusoire, deviendra réalité.

Il est à croire que la communauté continuera à contribuer de façon aussi fervente à atteindre l'objectif visé. Je veux profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué financièrement, à leur mesure, à l'atteinte de l'objectif. Sans la conviction et la contribution de ces personnes, le Fonds n'en serait certainement pas là aujourd'hui.

Les membres du Conseil d'administration ont toujours été très vigilants face à leur grande responsabilité afin d'atteindre l'objectif en 2008. Il a fallu, au cours des années, être à la fois agressif et prudent dans les investissements. Il faut gérer l'argent accordé de la façon la plus efficace possible, car après tout, il s'agit de l'argent des autres.

Il faudra développer, au cours des deux prochaines années, des politiques de répartition des revenus de l'intérêt et de l'investissement du million, une fois celui-ci atteint. Les intérêts devront contribuer à promouvoir des projets importants pour la société acadienne du Nouveau-Brunswick. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Fonds fut mis en place.

Je veux remercier les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration. Ils ont toujours voulu que le Fonds rapporte le plus possible tout en respectant les paramètres établis par les règlements. Un merci spécial au personnel de la SAANB et au conseiller privé en matière de placements.

Roger Doiron
Président

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

Roger Doiron, *président*

Gérard Arsenault, *vice-président*

Gilles Haché, *trésorier*

Ghislain Clermont, *secrétaire*

Suzanne Cormier, *conseillère*

Donald Bastarache, *conseiller*

Théo Gagnon, *conseiller*

Hugues Chiasson, *conseiller*

ÉTATS FINANCIERS DU FONDS DE L'AVENIR

**FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006**

	2006	2005
PRODUITS		
Financement	13 489 \$	8 313 \$
Revenus d'intérêts	15 480	15 016
Revenus de placement	37 494	31 156
Administration	10 841	9 434
	77 304	63 919
CHARGES		
Quote-part régionale	1 793	648
Frais bancaires	347	236
Administration	10 841	9 434
	12 981	10 318
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	64 323	53 601
SOLDE DE FONDS - DÉBUT DE L'EXERCICE	751 346	697 745
SOLDE DE FONDS - FIN DE L'EXERCICE	815 669 \$	751 346 \$

FORUM DE CONCERTATION DES ORGANISMES ACADIENS



(Photo Culture Langage)

Rencontre du Conseil de concertation

Sur la photo nous reconnaissons, à l'avant dans l'ordre habituel : Pauline Lejeune, adjointe administrative SAANB; Émilie Bellefleur, représentante secteur socio-communautaire; Marie-Pierre Simard, présidente du Forum de concertation et de la SAANB; Ghislaine Foulém, conseillère à la concertation. Deuxième rangée : Jean-François Thibault, secteur sociopolitique; Josée Nadeau et Germain Blanchard, secteur éducation; Lise Ouellette, représentante de l'AFMNB; Daniel Thériault, directeur-général SAANB; Lisette Schofield, secteur socio-communautaire; Roland Beaulieu, secteur économique et Éric-Mathieu Doucet, secteur éducation.

Gestion et fonctionnement du Forum

Suite aux modifications apportées aux règles de fonctionnement du Forum pour permettre l'élection de la présidence et le choix de l'organisme gestionnaire, Marie-Pierre Simard a été élue présidente pour un mandat de deux ans et la SAANB s'est vue confier la gestion de l'organisme pour trois ans.

Des changements ont aussi été apportés au mode de fonctionnement du Forum, à la suite de discussions avec ses membres, dans le but d'accorder le maximum de temps pour discuter des enjeux majeurs de la communauté et des enjeux sectoriels lors des rencontres du Forum. La responsabilité des affaires administratives a été confiée au Conseil de concertation. Une procédure relative à l'identification des enjeux et à leur cheminement jusqu'aux instances du Forum a aussi été établie.

Accord de collaboration Patrimoine canadien/organismes acadiens

Les deux parties se sont entendues sur la mise en œuvre de l'accord de collaboration et sur le fonctionnement du Comité d'évaluation et de recommandations sur le financement (CÉRF). Les six membres de ce comité ont été élus par le Forum et sont en fonction. Cependant, le CÉRF, une fois constitué, est complètement indépendant du Forum et n'est pas imputable envers lui.

En ce qui concerne la bonification de l'enveloppe, il n'y a pas de nouveaux développements. Le même montant que l'an passé est assuré pour la présente année financière.

Suivis à la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick

La priorité du Forum pour l'année a été la mise en place de la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Huit personnes ont été nommées sur cette commission et elles ont débuté leur mandat en octobre dernier. Les travaux de la Commission se déroulent selon l'échéancier prévu. Les audiences publiques auront lieu dans toutes les régions francophones et minoritaires de la province du 10 mai au 7 juin. Les personnes désireuses de présenter un mémoire ou des commentaires ont jusqu'à la fin juin 2006 pour le faire. La Commission déposera son rapport au Forum à la fin octobre 2006.

D'autres suivis à la Convention sont assurés par des membres du Forum. L'organisation des États généraux sur les arts et la culture est chapeauté par l'Association acadienne des artistes professionnel.e.s du Nouveau-Brunswick et celle des États généraux de la femme est la responsabilité de la Fédération des femmes acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick. Les secteurs du Forum ont aussi inscrit certaines recommandations de la Convention à leur planification.

Comité communauté/ministères fédéraux

Ce comité s'est réuni trois fois au cours de l'année. Les enjeux de chacun des cinq secteurs du Forum y ont été présentés. La réaction des ministères a été très positive et plusieurs d'entre eux ont démontré de l'intérêt à tenir des rencontres dans le but de trouver des solutions pour faire progresser les dossiers. Déjà, des rencontres sont organisées ou sont en voie d'organisation avec les intervenants concernés par ces enjeux.

D'autre part, le plan d'action développé par les membres du comité est terminé. Les actions identifiées dans le plan constituent les lignes directrices devant guider les travaux du comité. Cependant, d'autres actions peuvent être entreprises si le comité le juge important.

Consultations avec le ministère des Affaires intergouvernementales

Des membres du Forum de concertation ont participé à une consultation prébudgétaire avec le ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, le 8 mars dernier. La présidente du Forum, Marie-Pierre Simard, a présenté une synthèse des principaux dossiers de l'organisme. Un porte-parole de chacun des secteurs a parlé des enjeux majeurs de son secteur.

Des membres du Forum ont participé à une autre consultation organisée par le ministère des Affaires intergouvernementales et le Forum sur le plan d'action de l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick. Une révision du plan a été effectuée dans le but d'y apporter des modifications ou ajouts en tenant compte des priorités du Forum et de ses secteurs.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL



Conseil d'administration 2005-2006

Avant : Roger Caissie, 1er vice-président; Marie-Pierre Simard, présidente; Livain Richard, 2^e vice-président et représentant – Nord-Ouest;

2^e rangée : Jean Saint-Pierre, représentant - Sud-Ouest; Roger Doiron, président du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.; Rémi Duguay, représentant – Péninsule acadienne et Théo Gagnon, trésorier;

3^e rangée : Rose-Aimée Haché, déléguée au statut de la femme; Maria Maute, représentante de la FJNB; Robert Thibault, représentant - Acadie-Beauséjour; Kabule Weva, représentant de la Table sur l'immigration;

4^e rangée : Réal Gendron, représentant – Nord; Marc Henrie, représentant jeunesse; Roger Martin, représentant - Alnwich-Miramichi; et Daniel Thériault, directeur général.



Personnel

Avant : Raymond Guy LeBlanc, agent de développement Acadie-Beauséjour; Daniel Thériault, directeur général; Pauline Lejeune, adjointe administrative; Sonia Frenette, gestionnaire de l'information et Alain Sirois, agent de développement Nord-Ouest.

Arrière : Stephen Brideau, agent de développement Alnwich-Miramichi et Péninsule acadienne; Denise Rousselle, responsable de la comptabilité; Ramonde Hachey, préposée au secrétariat; Béatrice Valay-Nadeau, chargée de projets et Roger F. Cormier, agent de développement Nord. Claire Lanteigne, responsable des communications et des relations publiques était absente.

Étudiants recherchés, pour vivre pleinement l'aventure universitaire à Edmundston



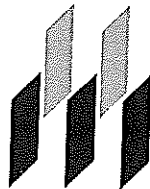
Si tu cherches une université unique et à dimension humaine, une qualité de vie étudiante extraordinaire, des profs engagés et dynamiques...
Viens étudier à Edmundston.

Programmes complets à l'UMCE :

www.umce.ca
(506) 737-5051
(888)736-UMCE

- Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (4 ans)
- Baccalauréat en science infirmière (4 ans)
- Baccalauréat en sciences forestières (5 ans)
- Baccalauréat en agroforesterie (5 ans)
- Diplôme en sciences de la santé (2 ans)

Veillez consulter la liste des autres programmes au www.umce.ca.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Ode à l'Acadie



Isabelle Thériault, Monique Poirier, Christian K.T. Goguen, François Fmond,
Nicolas Basque, Patricia Richard, Louise Vautour,

Idéateur et producteur Paul Marcel Albert / Direction artistique et mise en scène René Cormier assisté de Allain Roy
Direction musicale Isabelle Thériault / Conception et réalisation vidéo Christien LeBlanc
Scénographie Luc Rondeau / Conception éclairages Nicolas Descoteaux

*Au Centre culturel
de Caraquet*

28, 29, 30 et 31 juillet 2006

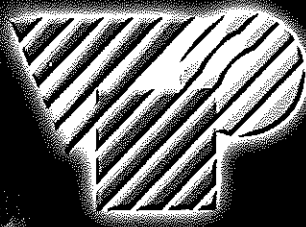
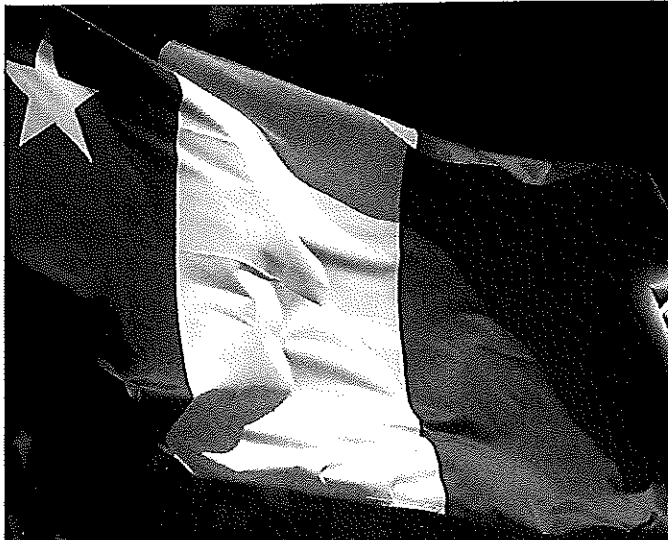
5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 18,
19, 20 et 21 août 2006

Billets en vente à la Billetterie Accès
ou par téléphone au (506) 727-7665
ou 1-800-992-4040

ou par Internet :
www.billetterieaccès.ca

Tous les détails à
www.ode.ca

une identité branchée
branch graphic design
www.branchdesign.com
Brian Branch
18 rue Botstford Street
Moncton NB
Canada E1C 4W7
t: 506.383.2933
1.888.227.2811
f: 506.383.2971
brian@branchdesign.com



**CHAU
CIMT**

*L'Équipe de
CHAU et CIMT
vous souhaite bonnes
assises à la 33e
Assemblée générale
provinciale de la
SAANB à Edmundston.*

Toutes vos émissions
favorites disponibles sur

Bell Express Vu **Star Choice**
103 **712**

POUR REJOINDRE

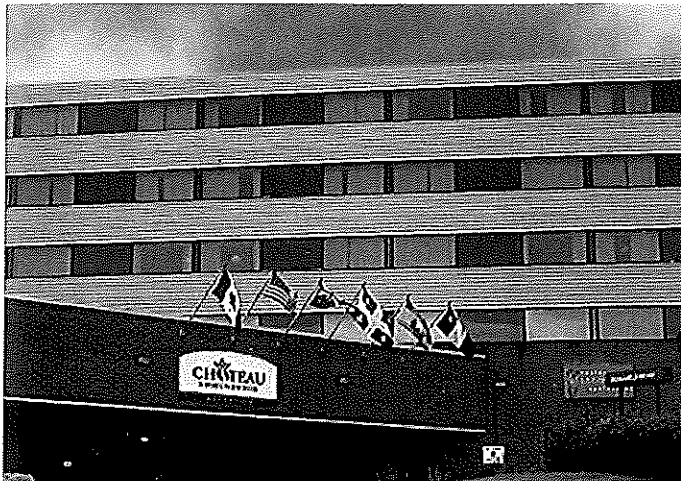
NOUVELLES : Phillip Chiasson 727-4417

PUBLICITÉ ET PROMOTION : Jean-Luc Jean 734-5454



CHATEAU

EDMUNDSTON



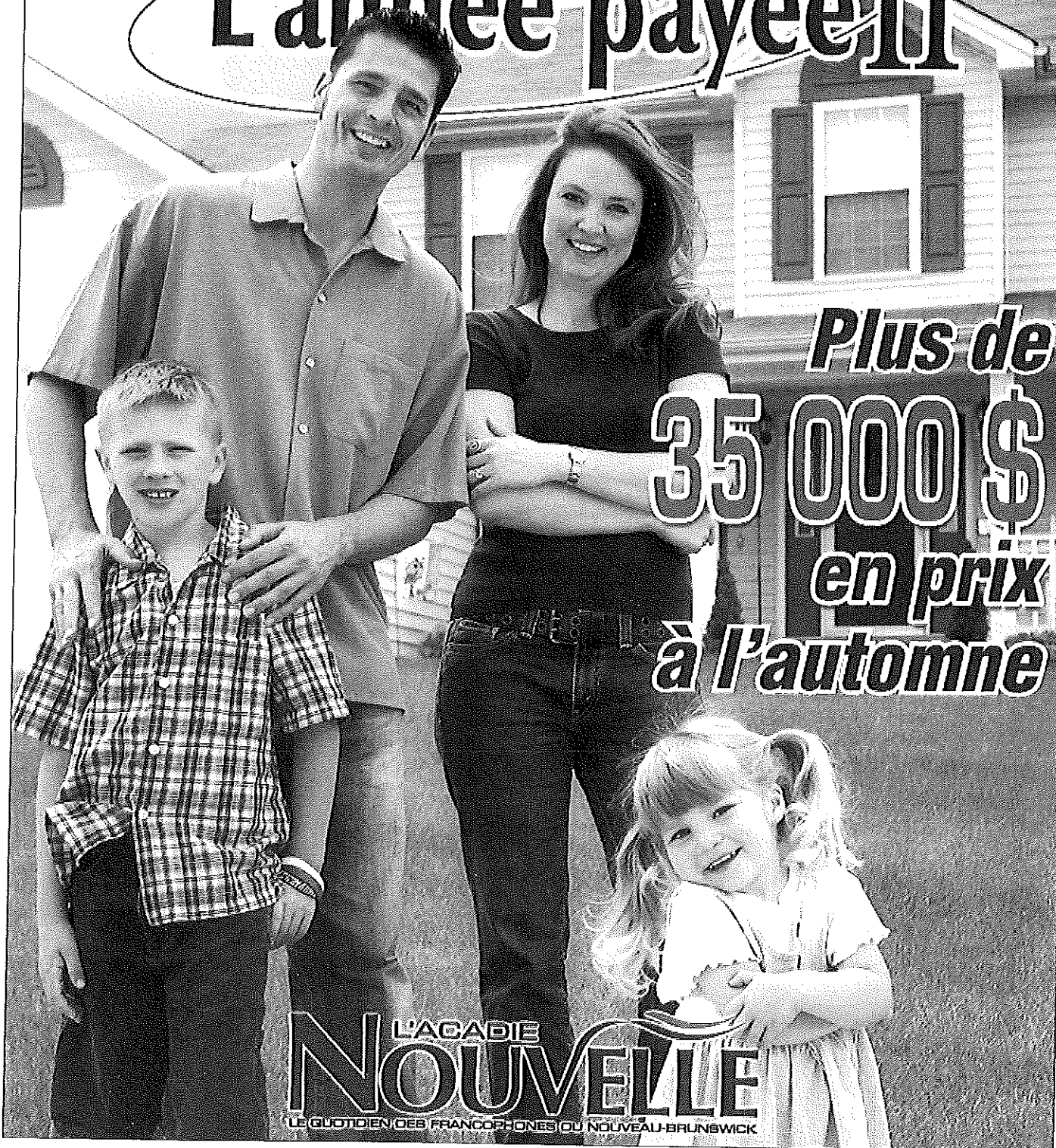
Devenez membre de notre Club Royal et vous bénéficierez rapidement de primes dignes de votre loyauté. Présentez simplement votre carte de membre à la réception lors de votre enregistrement et accumulez ainsi vos nuits pour obtenir votre prime.



Club Royal Club

100 rue Rice
Edmundston, NB E3V 1T4
Tel: 1-506-739-7321 / 1-800-576-4656
Fax: 506-735-9101
www.chateauedmundston.com

concours L'année payée II



Plus de
35 000 \$
en prix
à l'automne

L'ACADIE
NOUVELLE
LE QUOTIDIEN DES FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville d'Edmundston est fière de vous accueillir pour l'assemblée annuelle de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Nous vous souhaitons de bonnes délibérations chez nous, et tenons à vous féliciter pour votre grande contribution dans l'évolution des causes qui nous unissent.

Bienvenue chez nous! Vous y prendrez goût!

Gérald Allain, Maire
et les membres du conseil municipal d'Edmundston



**Edmundston**

www.edmundston.ca



Percy Mockler

Ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport

Ministre responsable de la Francophonie et du Secrétariat de l'immigration et du rapatriement.

À titre de ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport et ministre responsable de la Francophonie, je tiens d'abord à souligner l'excellent travail de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick.

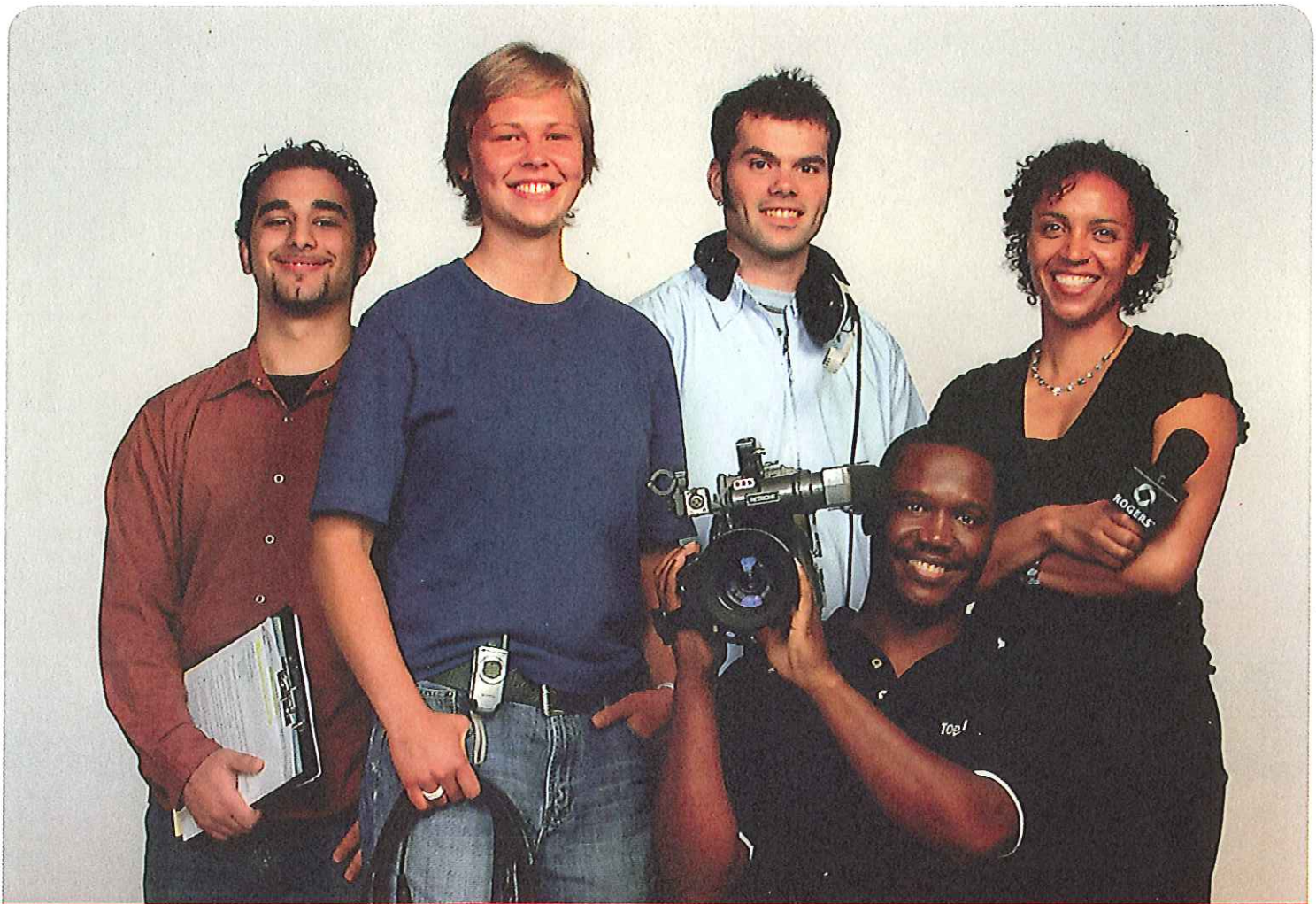
Je remercie le conseil d'administration, les membres et le personnel qui ont contribué aux réalisations de cette dernière année,

Nous, les Acadiens et Acadiennes au Nouveau-Brunswick, pouvons réfléchir au chemin que nous avons parcouru et en être fier. Ceci n'empêche pas une réflexion sur notre avenir et je souhaite la meilleure des chances à tous ceux et celles qui participeront aux délibérations sur ce sujet.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier des efforts de la SAANB et nous continuerons de collaborer avec vous pour réaliser nos objectifs communs.

Félicitations pour votre dévouement continu envers la communauté acadienne.

Nouveau  Brunswick



Nos bénévoles sont à l'image de notre télé

Télévision Rogers désire remercier tous les bénévoles qui travaillent avec notre équipe de professionnels afin de produire des émissions à l'image de nos communautés. Le bénévolat

à la Télévision Rogers vous permet de vivre des expériences inoubliables et enrichissantes. Visitez notre site Internet ou appelez-nous au 1.866.285.8604 pour plus de renseignements.

televisionrogers.com



EXCLUSIVEMENT SUR LE CÂBLE ROGERS 9/10

